



Le village a besoin de ressources stables et durables

Parrainez le village d'enfants à partir de 20 € par mois

Bulletin de soutien



Je participe

Je parraine le village d'enfants en faisant un don mensuel de :

20 € 40 € 60 € 80 €

autre : €

Par virement : voir ci-dessous.

Je fais un don ponctuel à Cap Espérance de :

20 € 40 € 60 € 80 €

autre : €

Par virement ou par chèque à l'ordre de Cap Espérance, accompagné de ce bulletin de soutien.

Les virements sont à établir auprès de votre banque à l'ordre de Cap Espérance

Agence BNP Montrouge Place Gabriel Guerchy

IBAN : FR7630004001620002713737233 – BIC : BNPAFRPPAK

Mes coordonnées

M^{me} M. Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : [][][][][] Ville :

Abonnez-vous !

Je souhaite recevoir la **lettre trimestrielle** de Cap Espérance par email à l'adresse suivante :

..... @

Je souhaite recevoir **La Revue** Cap Espérance à l'adresse suivante :

.....

.....

Abonnez-les !

Je souhaite que la **lettre trimestrielle** de Cap Espérance soit adressée à :

..... @

..... @

Je vous remercie d'envoyer, de ma part, **La Revue** Cap Espérance à :

.....

.....

Bulletin à compléter et à retourner par mail à capesperance92@gmail.com
ou par courrier à Cap Espérance - 19, rue Sadi Carnot – 92120 Montrouge

Vos dons sont déductibles fiscalement à 66 %, dans la limite de 20 % du revenu imposable (particuliers), ou à 60 % dans la limite de 5 % de votre chiffre d'affaires (entreprises).
L'association Cap Espérance est habilitée à recevoir des dons et des legs.